

PROCÈS VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
8 avril 2023

Convocation du Mardi 4 avril 2023

Membres présents :

Mme Isabelle ROBINEAU (Maire), Mme Véronique BOISSON (Adjointe), M. BRUGON Bernard, M. JARZAB Johnny, M. NOEL Vincent, Monsieur SAEZ Gildas, Mme SALIN Myriam

Membres excusés :

M. DAMIANI Tony (Adjoint), M. AURIOT Thierry, Mme RAVAT Evelyne,

Ouverture : 8h30

Secrétaire de séance : Monsieur BRUGON

Approbation du dernier conseil municipal.

Monsieur SAEZ demande si c'est possible d'avoir une note de synthèse avec les convocations et d'avoir les comptes-rendus dans la semaine qui suit le conseil.

Réponse : Il faut le temps au secrétaire de séance pour une relecture. Nous ferons au mieux.

• **DELIBERATION BUDGET PRIMITIF 2023**

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2023 qui s'équilibre en recettes et en dépenses de la manière suivante :

- en fonctionnement à la somme de 193 800 €
- en investissement à la somme de 22 900€

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide l'adoption du budget primitif 2023.

• **DÉLIBÉRATION SUBVENTIONS 2023**

Le Maire propose de voter les subventions suivantes

	Montant
La Mouv'Solidaire	150.00 €
CFA	500.00€
Les Amis du Musée de Châtillon-Coligny	100.00 €
SPA GIEN	150.00€
L'APE de Saint Maurice sur Aveyron	200.00€
Total	1 100.00€

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, l'ensemble de ces subventions.

• **DÉLIBÉRATION VOTE DES TAXES 2023**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, **DÉCIDE** de ne pas augmenter les taxes locales POUR 2023 ;

- VOTE le taux des taxes locales 2023 :
- 32.81% (taxe foncière -bâti-TFB)

- 67.41% (taxe foncière –non bâti TFNB)
- 11.94% (taxe d’habitation-TH)

• **DÉLIBÉRATION INVESTISSEMENT 2023**

Le Conseil Municipal, après délibéré,
DECIDE à l’unanimité :

- D’une prise poser par CITEOS pour un montant de 300€ HT soit 360€ TTC
- D’une cuve de 600 litres chez BOURGOIN pour un montant de 82.50€ € HT soit 99 € TTC.

Monsieur SAEZ : Trouve que pour la prise sur la mairie, il faut juste rajouter une multiprise spécial extérieur.

Le conseil municipal propose de continuer à chercher pour les vitrines car il trouve que le devis de chez Manutan est cher.

• **INFORMATIONS DIVERSES**

- L’étang : Les poissons ont toujours été dans l’étang, le président du club de pêche de Marchais-Béton n’a pas réussi à les attraper.
- Assurance : Madame le Maire informe le conseil que l’assurance prend en charge les vitres de la salle et que le dossier pour la vitre de l’étang est toujours en cours.
- Poubelles : Madame le Maire informe son conseil que deux poubelles ont été volées à l’étang.
- Terre : Madame le Maire, va demander un devis à Monsieur Plé pour enlever la terre, il faudra prendre des photos avant et après.
- Bureau : pas de bureau avec les adjoints les vendredis 14 et 21 avril 2023.
- Absences : Madame ROBINEAU sera absente la semaine de 17 au 23 avril 2023 et Madame BOISSON sera absente du 5 mai au 13 mai 2023.
- Tour du LOIRET : Le tour du LOIRET passe sur la commune le 13 mai prochain, il demande 4 personnes pour la sécurité de 13h00 à 14h00.
 - Madame ROBINEAU Isabelle
 - Monsieur SAEZ Gildas (s’il ne travaille pas)
 - Madame SALIN Myriam
 - Monsieur BRUGON Bernard.
 - 8 mai : le pot se déroulera dans la salle du conseil municipal, car la salle Maryse et Alain Jacquemart est louée.

• **TOUR DE TABLE**

Monsieur SAEZ : désire savoir si avec le PLUI les dépendances devront faire maximum 40m2 sur 1 parcelle ou sur plusieurs parcelles ?

Réponse : la mairie va se renseigner auprès de la Communauté de Communes Canaux et Forêt en Gâtinais.

Monsieur SAEZ :il faudrait faire le tour de la commune, car il y a beaucoup de panneaux abimés.

Réponse : il faut voir avec le département.

Monsieur SAEZ : demande à ne pas faire retirer les plots qui ont été fait pour l’abri de bus.

Réponse : la mairie voulait les faire retirer, mais va attendre.

Monsieur SAEZ : le marquage au sol et la pose d'un panneau doivent être réalisés, pour l'arrêt rue Creuse.

Monsieur SAEZ : je veux trouver une solution pour l'abri bus, c'est inadmissible que des enfants attendent sous de mauvaises conditions météorologiques.

Madame BOISSON : en plus à cet arrêt il y a aussi REZO POUCE.

Monsieur SAEZ : demande la date du dernier contrôle des aires de jeux ?

Réponse : C'est la Communauté de Communes Canaux et Forêt en Gâtinais qui gère.

Monsieur SAEZ : est-ce que la mairie a reçu le détail des charges de l'école de Saint Maurice

Réponse : oui la mairie les a reçus depuis le dernier conseil municipal.

Monsieur SAEZ demande si c'est possible de cacher les contenaires au niveau du cimetière, car ce n'est pas très joli pour se recueillir.

Réponse : le dossier n'a pas avancé,

Monsieur SAEZ : pourquoi ne pas planter des arbustes ?

Réponse : il faut voir avec le SMICTOM

Monsieur SAEZ : demande de contacter Chronopost car les chauffeurs circulent comme des ânes, ils sont de vrais dangers.

Réponse : la mairie va écrire un courrier.

Monsieur SAEZ : demande si c'est possible de modifier les heures d'éclairages ?

Réponse : non impossible les horaires d'éclairage sont votés au Conseil Communautaire.

Monsieur BRUGON : il y a une table abîmée à l'étang.

Réponse : on va la faire retirer.

Fin de séance 10H45

Secrétaire
De séance

Maire